# DIRECTION RÉGIONALE DE SANTÉ PUBLIQUE MONTRÉAL

## MISE À JOUR

Merci de diffuser largement à vos collègues

### Recherche de la légionellose chez les personnes avec pneumonie

#### 15 mai 2024

L'incidence de la légionellose varie de façon saisonnière ; on note généralement une augmentation des cas **de mai à octobre** à Montréal. Un plus grand nombre de tours de refroidissement à l'eau sont en fonction durant cette période et celles-ci sont la source la plus fréquente d'éclosions de légionellose. Une vigilance accrue des cliniciens est demandée afin d'identifier rapidement tout cas de légionellose pour permettre à la santé publique d'intervenir rapidement pour contrôler la source. **Considérez une recherche de l'antigène urinaire et un prélèvement de sécrétions respiratoires pour culture pour le diagnostic de la légionellose chez les personnes présentant à l'urgence ou hospitalisées avec pneumonie.** 

#### **RECOMMANDATIONS**

- 1. Envisager le diagnostic de légionellose lors de l'évaluation d'un patient présentant à l'urgence ou hospitalisé avec pneumonie, en particulier en présence des facteurs de risque suivants :
  - Âge > 50 ans ;
  - Immunodépression/suppression;
  - Diabète;
  - Maladie cardiaque, pulmonaire ou rénale chronique ;
- Tabagisme (présent ou antérieur);
- Grande consommation d'alcool;
- Tableau clinique grave ;
- Séjour à l'hôtel dans les 2 dernières semaines.
- 2. En plus de la recherche de l'antigène urinaire (qui détecte la *Legionella pneumophila* de sérogroupe 1), prescrire une culture des expectorations ou des sécrétions endotrachéales pour recherche de *Legionella* sp.
  - Demander explicitement « recherche de Legionella sp. » sur la requête de la culture pour que le laboratoire utilise le milieu de culture approprié.
  - Un prélèvement d'expectorations ou de sécrétions endotrachéales est nécessaire pour relier les cas humains aux sources environnementales potentielles. <u>Cet appariement est le seul moyen pour la santé publique de confirmer une</u> source environnementale et ainsi s'assurer que celle-ci a bien été contrôlée par les interventions réalisées.
  - Si la culture est positive pour Legionella sp., demander au laboratoire de microbiologie d'acheminer l'isolat au Laboratoire de santé publique du Québec (LSPQ) pour appariement.
- 3. Déclarer rapidement tout cas confirmé et toute éclosion suspectée de légionellose
  - → À la DRSP de Montréal en joignant le professionnel de garde en maladies infectieuses au 514 528-2400, 24 h/7 jours.
  - S'il s'agit d'un cas d'origine nosocomiale, déclarer-le aussi à l'équipe de PCI de votre établissement.

#### Informations générales

- La maladie du légionnaire est une pneumonie qui survient entre 2 à 10 jours après une exposition à une source environnementale contaminée par la bactérie Legionella. Chez les patients immunosupprimés, l'incubation peut être prolongée jusqu'à 20 jours.
- Legionella est une bactérie largement répandue en milieu aqueux qui se multiplie en eau chaude (autour de 37°C). La transmission survient par l'inhalation d'un aérosol d'eau contaminée par Legionella provenant, par exemple, d'une tour de refroidissement à l'eau, d'un spa, d'une douche, d'une fontaine décorative ou par aspiration d'eau contaminée.
- La létalité de la légionellose est d'environ 10 à 15% mais varie selon l'âge, les facteurs de risque liés à l'hôte, la gravité de la maladie et le délai pour amorcer le traitement antibiotique.

#### Pour plus de renseignements, consulter :

- DRSP pour les professionnels : la légionellose: <a href="https://ccsmtlpro.ca/drsp/drsp-sujets-de-z/drsp-legionellose-maladie-du-legionnaire">https://ccsmtlpro.ca/drsp/drsp-sujets-de-z/drsp-legionellose-maladie-du-legionnaire</a>
- DRSP prévenir la légionellose à la maison :
  - https://ccsmtlpro.ca/sites/mtlpro/files/media/document/DRSP\_Legionellose\_PrevenirLaLegionelloseALaMaison\_2020\_FR.pdf
- MSSS (2015). Guide d'intervention: la légionellose https://publications.msss.gouv.qc.ca/msss/document-000776/
- INSPQ-CINQ (2023). Prévention de la légionellose nosocomiale : aspects cliniques et mesures de prévention des infections <a href="https://www.inspq.qc.ca/publications/3335">https://www.inspq.qc.ca/publications/3335</a>

